

Questions orales

[Traduction]

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, comme le député le sait bien, les événements tragiques des deux dernières semaines ont plongé le Liban dans la confusion. Voilà pourquoi ni les Nations Unies ni aucun autre organisme n'ont été en mesure de prendre de décisions concernant les réfugiés. Cependant, notre gouvernement a décidé d'autoriser les quelque mille ressortissants libanais actuellement en visite au Canada, à demander un permis de séjour pour une année entière et à occuper un emploi pendant cette période. Évidemment, nous réexaminerons la situation au bout d'un an. Nous avons pris une mesure semblable à l'endroit des réfugiés polonais.

De même, nous permettrons aux Canadiens qui ont des parents au Liban de les parrainer en élargissant les critères d'admissibilité, et nous n'obligerons personne dont le visa est expiré à retourner au Liban pendant cette période troublée. Ce sont les mesures que nous avons prises jusqu'à présent, madame le Président, et quand les organismes internationaux chargés des grands déplacements de réfugiés auront pris leur décision, j'en ferai part à la Chambre.

* * *

[Français]

LE COMMERCE INTERNATIONAL

L'INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE—LA PROTECTION DES EMPLOYÉS DU QUÉBEC ET DE L'ONTARIO—ON DEMANDE SI DES MESURES SERONT PRISES POUR CORRIGER LA SITUATION

M. Dan Heap (Spadina): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre d'État (Commerce international). Étant donné que les politiques gouvernementales d'importation sont dommageables à l'industrie de la chaussure et que les travailleurs et les travailleuses du Québec et de l'Ontario sont en chômage parce qu'il n'y a pas de quotas raisonnables pour les chaussures en cuir, je veux demander au ministre s'il va prendre une décision dès maintenant pour protéger ces travailleurs et travailleuses canadiens.

[Traduction]

L'hon. Ed Lumley (ministre d'État (Commerce international)): Madame le Président, comme je l'ai dit déjà deux ou trois fois, à cause des instances présentées par des députés des deux côtés de la Chambre de même que par tous les secteurs de l'industrie, le gouvernement est en train de réexaminer sa décision de novembre dernier et nous ferons une annonce à ce sujet pendant la dernière semaine de juin ou la première semaine de juillet.

LA DATE DE LA RÉPONSE

M. Dan Heap (Spadina): Madame le Président, étant donné que c'est le 4 mars que le gouvernement m'a promis pour la première fois de répondre probablement dans l'espace d'un mois et que le ministre a ensuite annoncé le 20 mai qu'il espérait pouvoir me donner une réponse dans l'espace d'une semaine, voudrait-il bien s'engager à faire savoir ce mois-ci s'il

rétablira les contingents ce qui donnerait au secteur industriel la possibilité de récupérer les 7,000 emplois perdus et de protéger les 13,000 autres emplois? Répondra-t-il à cette question ce mois-ci vu qu'il y a maintenant six mois que le gouvernement a pris cette décision mal avisée?

L'hon. Ed Lumley (ministre d'État (Commerce international)): Madame le Président, j'espère que le député se rend compte que le Canada est l'un des pays où les exportations représentent le pourcentage le plus élevé du produit national brut. Cela veut dire que toute mesure protectionniste pourrait avoir des effets nocifs sur nos échanges et la création d'emplois à l'avenir. C'est donc une décision très complexe que nous ne pouvons pas prendre à la légère. J'ai déjà dit à quatre ou cinq reprises que nous prendrons une décision pendant la dernière semaine de juin ou la première semaine de juillet.

* * *

LE CANADIAN NATIONAL

L'ANNONCE DE MISES À PIED

M. Bob Corbett (Fundy-Royal): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre des Transports. CN/CP Télécommunications vient d'annoncer son retrait du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard—total, des emplois fichus. Le service du contrôle de la qualité des eaux situé à Moncton a annoncé son transfert; donc encore des emplois fichus au Nouveau-Brunswick. La construction de l'usine Mitel est retardée de plusieurs mois—total, des aspirations fichues. La strangulation de VIA Rail et de l'Atlantique Limitée par le ministre a fait perdre des douzaines d'emplois. Le CN dit maintenant qu'il va licencier des milliers de travailleurs dans le pays, dont des centaines à Moncton. Le ministre veut-il maintenant nous donner l'assurance que les travailleurs très inquiets qui sont touchés seront réembauchés, que les mises à pied ne sont que temporaires? Veut-il nous dire quand ils seront réembauchés?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, si ma mémoire est fidèle, les mises à pied sont pour d'ici au 15 octobre. Voilà ce que dit le CN; donc c'est cela qui arrivera. Sur la question d'ensemble, mon honorable ami ne demanderait certainement pas que le CN s'isole du reste de l'économie. Il y a une baisse de trafic et le CN pense devoir s'y adapter. S'il ne le faisait pas, il compromettrait son avenir, et bien sûr c'est le gouvernement qui ferait les frais du maintien en fonction de ces personnes.

M. Corbett: Madame le Président, nous avons vu je ne sais combien de cas de toutes sortes où le gouvernement annonçait des programmes d'emploi pour diverses régions du pays quand il pensait y trouver avantage. Il est difficile de s'occuper de tous ces types en même temps, parce qu'ils sont tous ensemble dans le coup.

Mme le Président: A l'ordre. Les députés rendraient service à la présidence en s'abstenant de commenter les réponses et en se contentant de poser leurs questions.